

www.aopia.fr



Pré-requis

Aucun

Public cible

Référent
Élus CSE
Membre RH
Direction

Nombre de participants

12 maximum conseillé
Inter et Intra

Durée

Une journée

Réf réglementaires

L4121-1 du code de travail
L4121-2 du code de travail
Ch.soc. 25 Novembre 2015
N°14-24-444
Cass,soc 1er Juin 2016
N°14-19-702

NOUS CONTACTER

8, Rue Evariste Galois
86130 Jaunay-Marigny
09 72 51 29 04
contact@aopia.fr
www.aopia.fr

Programme de formation

À l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité d'identifier les situations de harcèlement sexuel et d'agissement grâce à nos études de cas. Ils seront également capables de mettre en place une prévention efficace et de mener une enquête interne.

OBJECTIFS

Connaître le cadre juridique du harcèlement sexuel.

Connaître les différents types d'agissements sexistes.

Mettre en place une prévention efficace.

Connaître les obligations de prévention.

Le rôle et les missions du RHSAS.
Conduire une enquête interne.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances théoriques.

Échanges interactifs.

Études de cas pratique.

Ludopédagogie.

ORGANISATION ET MODALITÉS

Formation en présentiel ou distanciel.

CONTENU INDICATIF

Le cadre juridique (textes et jurisprudences).

Les obligations de l'employeur en matière de sécurité et de prévention.

La prévention primaire, secondaire, tertiaire.
Les facteurs (GOLLAC).

Réaliser une démarche d'analyse des risques et les intégrer au DUERP.

La conduite d'entretien.

La mise en oeuvre d'une enquête interne.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation continue des connaissances pendant l'étude de cas.

MOYEN D'ENCADREMENT

Un formateur RPS diplômé.



OBTENTION FINALE

Attestation de réalisation remise en fin de formation.

TARIF

Sur devis (nous contacter)

DOCUMENTATION

Boîte à outils stagiaire avec base documentaire remise en fin de formation.

www.aopia.fr



Pré-requis

Être nommé
Référent santé & sécurité du travail

Public cible

Référent S&ST
Membre CSE
Membre RH
Membre CSSCT

Nombre de participants

12 maximum conseillés
Inter ou Intra

Durée

5 jours

Réf réglementaires

Article L4644-1 du code du travail
Loi n°2021 art 1 et 39
Art 2315-1
Art 2315-22-1

NOUS CONTACTER

8, Rue Evariste Galois
86130 Jaunay-Marigny
09 72 51 29 04
contact@aopia.fr
www.aopia.fr

Programme de formation

À l'issue de cette formation, les stagiaires auront la capacité d'aborder la prévention des risques professionnels dans son intégralité. Ils sauront également définir des objectifs, analyser des situations à risques et être le relais des différents acteurs internes et/ou externes dans la réalisation des tâches liées à la mission du référent santé et sécurité du travail.

OBJECTIFS

Connaître et appliquer
la réglementation santé et sécurité au
travail.

Connaître et développer la prévention
des risques professionnels.

Connaître et appliquer les missions du
référent santé et sécurité du travail.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances théoriques.

Échanges interactifs.

Mise en situation pratique.

Ludopédagogie.

ORGANISATION ET MODALITÉS

Formation en présentiel ou distanciel

Possibilité d'aménagement d'horaires.

Évaluation au cours de la formation.

CONTENU INDICATIF

Le cadre juridique de la prévention.

La lettre de mission du RS&ST.

Définition, enjeux et coûts directs et
indirects de la prévention.

Les étapes de l'Évaluation des Risques
Professionnels (EvRP).

Élaborer et mettre à jour EvRP.

Le DUERP.

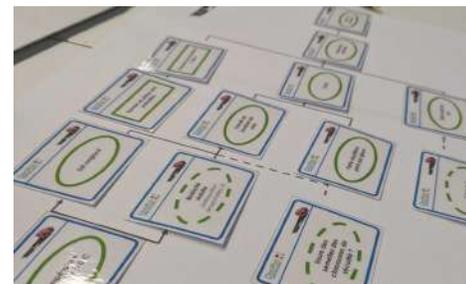
Analyse des AT/MP.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances pendant les
études de cas.

MOYEN D'ENCADREMENT

Un formateur diplômé.



OBTENTION FINALE

Certificat de réalisation remis
en fin de formation.

TARIF

Sur devis (nous contacter)

DOCUMENTATION

Boîte à outils stagiaire avec base documentaire
remise en fin de formation.

www.aopia.fr



Pré-requis

Exercer un mandat au sein d'un CSE de moins de 50 salariés.

Public cible

Élus CSE

Nombre de participants

12 maximum conseillé
Inter ou Intra

Durée

5 jours ou 3 jours si renouvellement de mandat

Réf réglementaires

Art L2315-18 du code du travail et suivants

Art L2315-63

Art 2315-8 et suivants du code de travail.

NOUS CONTACTER

8, Rue Evariste Galois
86130 Jaunay-Marigny
09 72 51 29 04
contact@aopia.fr
www.aopia.fr

Entreprises de moins de 50 salariés

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure d'exercer leurs mandats en respectant les prérogatives liées à leurs fonctions. Les stagiaires auront également acquis les bases de la prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

Connaître les missions et attributions du CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés.

Identifier les droits et les devoirs des élus et de l'employeur.

Être à l'aise avec les points essentiels du droit du travail.

Connaître le fonctionnement du CSE.

Mettre en place une politique de prévention des risques professionnels.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances théoriques.

Échanges interactifs.

Étude de cas pratiques.

Ludopédagogie autour de la thématique des risques professionnels.

ORGANISATION ET MODALITÉS

Formation en présentiel.

CONTENU INDICATIF

Le cadre réglementaire du CSE.

La composition du CSE et son fonctionnement.

L'évaluation des risques professionnels.

Les moyens du CSE.

Le DUERP.

La prévention des risques psychosociaux.

Traiter les réclamations.

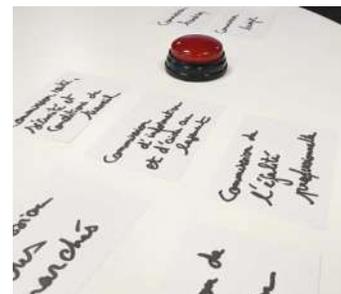
Accompagner la direction dans sa démarche de prévention et de gestion des conditions de travail.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation continue des connaissances tout au long de la formation.

MOYEN D'ENCADREMENT

Un formateur diplômé.



OBTENTION FINALE

Certificat de réalisation remis en fin de formation.

TARIF

Sur devis (nous contacter)

DOCUMENTATION

Boîte à outils stagiaire avec base documentaire remise en fin de formation.

www.aopia.fr



Pré-requis

Exercer un mandat CSE dans une entreprise de plus de 50 salariés.

Public cible

Élus CSE
Représentants syndicaux

Nombre de participants

12 maximum conseillé
Inter ou Intra

Durée

5 jours ou 3 jours (renouvellement)

Réf réglementaires

Art L1325-16 du code du travail et suivants
Art L2315-63
Art 2315-8 et suivants du code de travail

NOUS CONTACTER

8, Rue Evariste Galois
86130 Jaunay-Marigny
09 72 51 29 04
contact@aopia.fr
www.aopia.fr

Entreprises de plus de 50 salariés

À l'issue de la formation, les stagiaires connaîtront le fonctionnement du CSE et les attributions en matière de Santé et Sécurité dans le but de participer efficacement à la prévention des risques au sein de l'entreprise. Ils seront également en capacité de réaliser des missions d'enquête et d'inspection au sein de la structure.

OBJECTIFS

Distinguer les attributions et les moyens du CSE en matière de santé et sécurité.

Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection.

Anticiper les risques afin de participer à la démarche de prévention des RPS et QVCT.

Le rôle du CSE dans la démarche de prévention.

Connaître le périmètre d'intervention du CSE et les missions des élus CSE.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances théoriques.

Échanges interactifs.

Étude de cas pratiques.

Ludopédagogie pour faciliter l'ancrage mémoriel.

ORGANISATION ET MODALITÉS

Formation en présentiel.

CONTENU INDICATIF

Le cadre de la prévention des risques professionnels.

La composition du CSE et son fonctionnement.

Les différentes commissions au sein du CSE.

Les accidents de travail et les maladies professionnelles.

L'environnement juridique du CSE.

Les moyens du CSE.

Les visites et inspections.

Le DUERP.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation d'une unité de travail.

Évaluation continue tout au long de la formation.

MOYEN D'ENCADREMENT

Un formateur diplômé.



OBTENTION FINALE

Certificat de réalisation remis en fin de formation.

TARIF

Sur devis (nous contacter)

DOCUMENTATION

Boîte à outils stagiaire avec base documentaire remise en fin de formation.

www.aopia.fr



Pré-requis

Aucun

Public cible

Salariés
Managers
Élus CSE
Référénts CSE, CSSCT
Membres RH - Direction

Nombre de participants

12 maximum conseillé
Inter et Intra

Durée

- Une journée dans le cadre de la formation.
- 3h pour des actions d'information et de sensibilisation de vos salariés.

Réf réglementaires

L4121-1 du code de travail
L4121-2 du code de travail
Ch.soc. 25 Novembre 2015
N°14-24-444
Cass,soc 1er Juin 2016
N°14-19-702

NOUS CONTACTER

8, Rue Evariste Galois
86130 Jaunay-Marigny
09 72 51 29 04
contact@aopia.fr
www.aopia.fr

Programme de formation

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'identifier les Risques Psychosociaux et de connaître les facteurs déclenchants dans le but de mettre en place des actions de prévention adaptées et de solliciter les bons interlocuteurs pour chaque situation détectée.

OBJECTIFS

Être capable d'identifier les facteurs de Risques Psychosociaux (RPS).

Être capable d'identifier les conséquences des Risques Psychosociaux (RPS).

Connaître le cadre juridique des Risques Psychosociaux (RPS).

Comprendre les 3 familles de Risques Psychosociaux (RPS), leur impact sur l'entreprise et l'individu.

Mettre en place et animer la prévention.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances théoriques.

Échanges interactifs.

Étude de cas pratiques.

Ludopédagogie autour de la thématique des risques professionnels.

ORGANISATION ET MODALITÉS

Formation en présentiel ou distanciel.

Possibilité de fractionner la formation pour adapter les disponibilités

CONTENU INDICATIF

Le cadre juridique des Risques Psychosociaux (RPS).

Les obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité.

La prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Les conséquences des Risques Psychosociaux (RPS).

Causes et facteurs (GOLLAC).

L'historique des Risques Psychosociaux (RPS).

Piloter et participer à une démarche de prévention des Risques Psychosociaux (RPS).

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances pendant les études de cas.

MOYEN D'ENCADREMENT

Un formateur Risques Psychosociaux (RPS) diplômé.



OBTENTION FINALE

Attestation de réalisation remise en fin de formation.

TARIF

Sur devis (nous contacter)

DOCUMENTATION

Boîte à outils stagiaire avec base documentaire remise en fin de formation.